

## SEMINAIRE PUCA « DIVERSITE SOCIALE, SEGREGATION URBAINE, MIXITE »

séance du 5 février 2004

### Comptes-rendus provisoires en attente de la parution d'un ouvrage

avec l'aimable autorisation du PUCA

[http://www.equipement.gouv.fr/recherche/incitatif/puca/accueil\\_puca.htm](http://www.equipement.gouv.fr/recherche/incitatif/puca/accueil_puca.htm)

## « Les approches quantitatives de la division sociale de l'espace »

Cette séance était la première à aborder les approches quantitatives de la division sociale de l'espace. Aussi a-t-elle un contenu plus méthodologique que les autres séances du séminaire. Elle a été suivie d'une deuxième séance sur ce thème le 22 mars 2004.

Les deux intervenants, Catherine RHEIN et Edmond PRETECEILLE, ont travaillé l'un et l'autre sur la division sociale de l'espace, notamment francilien, à partir des catégories socio-professionnelles (CSP) de l'INSEE lors des différents recensements de la population.

Catherine RHEIN a tout d'abord fait l'historique des techniques et méthodes les plus utilisées en France et à l'étranger par les géographes et les économistes. Le développement des approches quantitatives date des années 50-60 aux Etats-Unis avec la constitution de grands centres de calcul. Dans les dernières décennies, deux grandes familles de techniques se sont diffusées :

- les techniques de régression logistique, d'une part, beaucoup utilisées par les économistes, moins en sociologie. Les logiciels mis au point ces dernières années et les compétences développées permettent d'en faire un usage plus fréquent. Cela permet de mesurer l'effet de certaines variables indépendantes sur d'autres variables. Ce sont des modèles faciles à mettre au point, mais rarement stables.

- les techniques d'analyse multi-niveaux, d'autre part : analyse de variance, modélisation linéaire hiérarchisée ; ces techniques ont été utilisées par la sociologie de l'éducation américaine ; elles permettent d'aborder des problèmes très importants comme l'emboîtement d'échelles ou les effets de contextes qui peuvent être décomposés en différents niveaux. La première grande enquête dans laquelle ce genre de technique a été utilisée était une enquête sur la réussite scolaire aux Etats-Unis, sur un échantillon gigantesque de 654 000 élèves, 4000 établissements, onze régions des Etats-Unis, avec des indicateurs concernant les élèves, les classes, les établissements, les familles, les quartiers.
- L'indice de dissimilarité, qui est un dérivé de l'indice de Gini, est un outil bien connu des économistes ; il permet de mesurer la dissimilarité dans la répartition spatiale de deux populations. Il a été utilisé lors d'actions en justice menées par des associations qui luttent contre la discrimination raciale dans les écoles aux Etats-Unis, comme la National Association for the Advancement of Colored People. Un certain nombre d'universitaires américains, en particulier des sociologues, ont joué le rôle d'experts devant les tribunaux et la Cour Suprême, et il existe un corpus important d'analyses sur l'usage de cet indice à différentes échelles spatiales et sur différentes populations et sous-populations (Cf. bibliographie ci-joint).
- Les développements les plus récents en matière d'indices ont été faits en géostatistique ; ces techniques ne sont pas spécifiques à la géographie, qui les utilise peu, mais plutôt à la biologie. Un chercheur américain, D. W. S. Wong, a fait un bilan de l'utilisation de la géostatistique pour la mesure de la ségrégation.
- Les Systèmes d'Information Géographiques (SIG) se sont développés en géographie mais sont très lourds à mettre en œuvre, compte tenu de la nécessité de constituer et d'actualiser une base de données très riche, ce qui suppose une très grosse équipe.

-

Pour Catherine Rhein, le choix d'une méthode dépend de la problématique, mais aussi de contraintes d'ordre technique : lorsqu'on produit des tableaux de contingence à plusieurs dimensions, on arrive à un nombre de cases tel qu'on ne peut pas descendre à des échelles d'analyse trop fines. Il y a aussi tout un débat sur les découpages. Les découpages les plus fins permettent de recomposer des découpages spatiaux autres que ceux de l'INSEE, comme les circonscriptions électorales, les secteurs scolaires, etc.. De même, il n'y a pas de césure nette entre les approches de type quantitatif et de type qualitatif ; même dans les approches quantitatives il y a des démarches très différentes par leur ampleur, par les problématiques, par les données prises en compte, par les échelles d'analyse. Les approches globales développées à partir d'analyses multidimensionnelles pourront être complétées par des approches plus approfondies sur des processus portant sur certains groupes sociaux, certains types de quartiers à d'autres échelles.

Catherine RHEIN a ensuite fait état de travaux récents de jeunes chercheurs portant sur l'articulation entre ségrégation scolaire et ségrégation résidentielle. Quatre thèses ont été soutenues sur cette question, correspondant à une demande sociale forte, entre 1995 et 2002 :

Catherine Barthou a soutenu sa thèse, à Poitiers en géographie, en 1998 sur « Espaces et ségrégations scolaires : l'exemple des enfants d'immigrés dans les collèges de l'Académie de Versailles ». Elle a analysé l'état et les processus de ségrégation scolaire à l'échelle départementale. Elle a produit plusieurs articles.

Franck Poupeau a soutenu sa thèse en sociologie il y a un an et demie sur les processus de polarisation induits par la carte scolaire et sur la mobilisation des enseignants de Seine-Saint-Denis ; il montre que les professeurs les plus mobilisés n'étaient pas ceux des établissements situés dans les zones les plus sensibles, mais ceux des établissements moyens, aux perspectives assez bonnes.

Emre Korsu a soutenu en 2002 à l'Université de Paris-XII Créteil une thèse sur « Mécanismes et implications des disparités socio-spatiales et de la ségrégation urbaine, le cas de la région parisienne ». Il y fait une analyse assez originale de l'évitement scolaire en travaillant sur les déménagements observés, et conclut de façon nuancée sur l'importance de l'évitement.

La quatrième thèse est celle de Jean-Christophe François, soutenue en géographie à l'Université de Paris I sur « Discontinuités dans la ville : l'espace des collèges de l'agglomération parisienne ». Il a monté une base de données avec un SIG, et travaillé sur les 472 collèges de l'agglomération parisienne en reconstituant à l'adresse les secteurs scolaires. En 2003 il a entièrement repris ce travail. Ses conclusions sont très intéressantes et s'appliquent à l'échelle très large de l'agglomération parisienne, échelle à laquelle il recompose les systèmes de hiérarchie, bien que la hiérarchie soit incomplète car à ce degré d'enseignement, les élèves étant encore jeunes et ne se déplaçant pas très loin, les choix se font sous une contrainte forte de proximité. Il montre également à quel point les pratiques de dérogation sont différenciées selon les départements ; enfin, selon que les collèges sont situés en centre ville ou en périphérie, la demande n'est pas du tout la même.

Ces jeunes chercheurs poursuivent leurs travaux et il y a donc des développements à attendre de ce réseau.

Catherine Rhein a ensuite rapidement fait état de ses propres travaux depuis 1975 sur la ségrégation socio-spatiale notamment en Ile de France, à partir du fichier détail du recensement de l'INSEE. Elle articule couches sociales et structures des ménages, en croisant la CSP des personnes de référence et des conjointes, quand il y a une conjointe, et en prenant en compte les CSP des conjointes quand elles sont actives. Cette question est importante pour les couches dites moyennes : où se situe la conjointe quand elle est active, à quel niveau des structures d'emploi ? En croisant les CSP des deux conjoints, elle dégage 50 modalités sur les 1300 communes de l'Ile de France, et montre l'éclatement de ce que l'on appelle les « couches moyennes » en fonction des lieux de résidence et de la composition des ménages. C'est un outil d'analyse critique de la notion de couches moyennes. Selon

les types de tissus urbains et de localisation relative par rapport au centre, les compositions des ménages ne sont pas les mêmes à CSP constante de la personne de référence. Cela renvoie à des formes de consommation, à des demandes de logement très différentes. Cette carte a été publiée dans le tome 3 de l'« Atlas des franciliens ».

Un autre travail a porté sur l'origine sociale des jeunes de 5 à 19 ans en Ile de France, et sur la répartition par catégorie sociale de la personne de référence des ménages au sein desquels ils vivent. Si l'on compare la situation en 1982, 1990 et 1999, on peut dire qu'il y a une relative intégration des enfants d'immigrés, mais que le processus est extrêmement lent, et différencié fortement selon les origines.

Le débat porte en grande partie sur la difficulté d'accès aux données de base, notamment pour les bureaux d'études. Renaud Epstein (ACADIE) souligne qu'il existe un manque de volonté politique dans la mise à disposition des informations. Sonia Fayman (ACT) relève que la convention de travail entre l'INSEE et la DIV sur les zones urbaines sensibles permet de voir très nettement les différences de composition sociale de ces quartiers par rapport à la moyenne communale ou intercommunale ; mais les collectivités locales ne se servent pas beaucoup de ces données.

Catherine Rhein abonde dans le sens des difficultés d'accès à l'information. La bande détail du recensement de 1999 n'est toujours pas disponible, celle du recensement de 1990 ne l'a été qu'en 1996. Elle cite toutefois la convention passée entre l'INSEE et la FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme) qui permet l'accès aux données des collectivités locales.

Renaud Epstein, constatant que les quatre thèses citées portent toutes sur l'Ile de France, pose la question du sens de ces travaux par rapport au reste de la France. Est-ce que les évolutions franciliennes ont une valeur d'anticipation pour les autres agglomérations ? Ou la rupture d'échelle est-elle vouée à perdurer ?

Edmond Préteceille pense aussi qu'il y a une certaine rétention d'information de la part des politiques. Philippe Choffel (DIV) souligne toutefois que la loi Borloo sur la rénovation urbaine fixe aux collectivités locales l'obligation de communiquer des indicateurs sur les inégalités spatiales. Il pose ensuite la question du découpage de la maille d'observation, qui peut induire des résultats très différents selon que l'on découpe d'une certaine façon ou d'une autre. Il lui semble que les SIG permettent, avec le passage en continu de l'information sur le plan, d'éviter ces inconvénients. Catherine Rhein estime que produire des découpages spatiaux ad hoc est très lourd.

Marie-Christine Jaillet en conclut que les conditions d'accès aux données restent un problème. La question de la connaissance de l'origine des personnes reste également posée. Edmond Préteceille souligne que l'INSEE refuse de divulguer des données à une échelle fine sur la nationalité. Mais il pointe aussi un déficit de culture statistique dans les formations universitaires.

Edmond PRETECEILLE a ensuite proposé une analyse de la ségrégation sociale sur le cas de la métropole parisienne de 1990 à 1999. Pour lui, il y a un risque à se focaliser trop exclusivement sur les quartiers en difficulté et à parler de « décrochage » à leur égard, sans les relier à des analyses de l'ensemble de l'espace social de l'agglomération ou à l'évolution des autres quartiers populaires ; de plus ces quartiers, les travaux de Nicole Tabard et Maryse Marpsat l'ont bien montré, ne sont pas homogènes. De même, l'idée générale est que la ségrégation sociale a augmenté. Or, de 1982 à 1990 en Ile de France, l'accentuation de l'écart des profils socioprofessionnels entre les espaces les plus privilégiés et les espaces les plus populaires ne s'est pas faite par appauvrissement des espaces populaires, mais par fort embourgeoisement des espaces déjà bourgeois.

Edmond Préteceille analyse l'évolution de la ségrégation sociale en Ile de France entre 1990 et 1999 à l'échelle de l'IRIS (maille fine infracommunale d'environ 2000 habitants), en croisant la variable de la CSP avec le fait d'être ou non au chômage et d'être en contrat à durée indéterminée ou déterminée, pour prendre en compte la montée du chômage et de la précarité dans les années 1980-1990, qui a créé du flou dans la définition des identités sociales. De 1990 à 1999, les indices de ségrégation (ou de dissimilarité) les plus forts concernent les catégories supérieures, ce qui veut dire que l'évolution de la division sociale de l'espace se fait par une hyperconcentration des catégories supérieures dans les beaux quartiers. Or la ville fait système, ce qui se passe dans un quartier est le résultat d'une chaîne de causalité. On ne résoudra donc pas le problème des quartiers populaires si l'on accepte que les quartiers riches soient aussi exclusifs qu'ils le sont aujourd'hui. Deuxième résultat : les ouvriers sont le groupe social qui a l'indice de ségrégation le plus fort, ce qui peut paraître trivial, mais qui peut surprendre dans une métropole fortement tertiaisée où les ouvriers ne représentent plus que 18 % de la population active. Cette division sociale héritée du capitalisme industriel traduit donc une certaine inertie de la structuration de l'espace social francilien.

Si l'on regarde l'évolution des indices de ségrégation entre 1990 et 1999, on s'aperçoit que dans les catégories supérieures, les catégories qui contribuent le plus à l'accentuation de la ségrégation sont les catégories les plus traditionnellement liées à la bourgeoisie (les professions libérales) ou les plus liées à l'entreprise privée. On retrouve un peu la même chose à l'intérieur des classes moyennes, : il y a une différence de comportement non négligeable entre les professions intermédiaires des entreprises privées et les autres professions intermédiaires.

En termes de typologie cette fois, si l'on établit la typologie socio-professionnelle par IRIS en 1999, c'est encore l'opposition catégories supérieures/ouvriers qui structure la division sociale de l'espace. Le deuxième facteur oppose les chômeurs et les salariés en CDD aux catégories d'actifs ayant un emploi stable, un CDI. Mais les chômeurs et CDD cadres se projettent sur les mêmes espaces que les autres catégories de cadres, ce qui veut dire qu'ils habitent les mêmes espaces.

En termes cartographiques, Paris est aux deux-tiers composé d'espaces supérieurs, dont la localisation s'est intensifiée et étendue : il ne reste plus que le cadran nord-est et une partie du sud-est qui y échappe. Ensuite on a le prolongement des beaux quartiers vers l'ouest et vers le sud autour de Sceaux-Bourg-la-Reine, vallée de Chevreuse. Les espaces moyens sont peu présents dans Paris, mais dans la banlieue on les trouve plutôt dans la proximité immédiate des espaces supérieurs : ce sont des espaces de transition. On trouve également une bonne moitié de la Seine Saint-Denis qui comporte des espaces moyens, ainsi que le Val de Marne. Les IRIS de type moyen sont beaucoup plus représentés dans la deuxième couronne.

Les IRIS de type populaire, qui ont pratiquement disparu à Paris, représentent un ensemble spatial assez homogène sur le Nord des Hauts de Seine, la partie ouest de la Seine Saint-Denis et le sud du Val d'Oise, ainsi que dans la partie centrale du Val de Marne jusque dans l'Essonne. Ces espaces ouvriers et populaires sont ce qui reste de la traditionnelle ceinture rouge industrielle, encore assez important en termes de population totale, mais ce sont des IRIS qui perdent de la population. Deux autres grandes concentrations d'espaces ouvriers et populaires se trouvent en périphérie, le long de la vallée industrielle de la Seine et dans l'Est et le Sud de la Seine et Marne, y compris un pavillonnaire ouvrier en périphérie assez éloignée.

Edmond Préteceille souligne que les espaces de type moyen, où toutes les catégories sociales sont présentes, regroupent plus de 40 % de la population francilienne. On y trouve une proportion non négligeable de catégories supérieures, des professions intermédiaires, des employés, des ouvriers dont la présence peut être supérieure à la moyenne, aucune catégorie sociale n'y est absente ; c'est donc l'espace de la mixité sociale par excellence. Il serait donc très intéressant d'étudier plus en détail ce type d'espaces, relativement peu analysés. Il faut retenir que la modalité principale de structuration sociale de l'espace francilien reste la mixité sociale, d'une certaine façon. Les cas de ségrégation

absolue, où l'une des grandes catégories est pratiquement absente, sont deux types d'espaces supérieurs, les plus supérieurs, et les deux types les plus populaires-ouvriers.

Si l'on regarde enfin l'évolution des profils des différentes catégories dans les mêmes IRIS entre 1990 et 1999, l'évolution est beaucoup moins polarisée que ne l'est la structure en 1990 ou 1999. Il y a une forme de polarisation qui oppose les espaces où se renforce le poids des catégories de cadres liés aux entreprises privées et ceux où se renforce le poids des chômeurs ouvriers et employés et des personnels de services directs aux particuliers, soit la catégorie la moins qualifiée et la plus mal payée des employés. Le deuxième facteur oppose l'ensemble des catégories d'ouvriers ayant un emploi stable à la plupart des catégories supérieures et des professions intermédiaires des entreprises.

Enfin, ce que l'on observe, c'est que le mouvement général correspond à un glissement de toute la structure urbaine de la région vers les statuts supérieurs, et ceci même pour la majorité des espaces populaires ouvriers. Par contre, ce glissement général est modulé selon les structures sociales.

Edmond Préteceille conclut en prenant ses distances par rapport à la doxa politique selon la quelle la mixité sociale, c'est bon et à encourager car cela renforce le pacte républicain. Depuis Chamboredon et Lemaire, on sait que la mixité sociale n'entraîne pas automatiquement l'harmonie sociale et l'enrichissement mutuel. Toute une série de questions restent posées sur l'évolution des comportements, des pratiques entre groupes sociaux dans l'espace, qui restent à analyser de manière qualitative. Aussi Edmond Préteceille plaide-t-il pour la complémentarité des approches. Il a d'ailleurs engagé avec Marco Oberti une recherche sur les classes moyennes et les espaces moyens, pour savoir comment se construisent les relations entre groupes sociaux dans différents domaines. En effet les classes moyennes, contrairement à la thèse de la dualisation, sont le groupe social en expansion et qui continue à se développer, d'où l'intérêt de leur analyse.

Le débat revient en grande partie sur les questions méthodologiques. Pascale Rohaut (DREIF) cite l'étude réalisée par l'équipe de Thérèse Saint-Julien pour la DREIF (qui sera présentée à la séance du 22 mars) sur les disparités de revenus des ménages franciliens, qui montre que l'on observe plus de mixité à Paris et dans certaines communes proches du périphérique en 1999. En revanche, à la différence de l'exposé d'Edmond Préteceille, ce travail souligne l'amplification des écarts sur la période 1990-1999, principalement dans la zone centrale et en petite couronne. Il se produirait une concentration accrue des ménages à bas revenus en Seine Saint-Denis, dans le Nord des Hauts de Seine et le Sud du Val d'Oise. Par contre, il n'y aurait pas de mouvement inverse d'intensification de la concentration des ménages plus aisés.

Catherine Rhein souligne que dans l'Atlas des Franciliens, ses résultats convergent avec ceux d'Edmond Préteceille. Benoît Filippi estime qu'outre la CSP, qu'Edmond Préteceille a modulée, il serait intéressant de prendre en compte la structure démographique et la présence ou l'absence d'un conjoint, comme le fait Catherine Rhein, ainsi que l'ethnicité, et de vérifier la difficulté d'apprécier ces trois variables simultanément. D'autre part, pour représenter de manière synthétique l'évolution d'une structure socio-spatiale à deux points, il estime qu'il serait plus lisible de garder la structure de 1999 et de projeter dessus les résultats de 1990.

Pour Edmond Préteceille, il vaut mieux procéder par sélection de variables homogènes quitte à superposer les analyses. Il est aussi nécessaire de raffiner et diversifier l'analyse des catégories sociales, ce qui fait apparaître des résultats masqués par l'utilisation de catégories sociales homogènes.

Catherine Rhein souligne qu'elle a travaillé sur des tableaux de contingence croisant nationalité, CSP et conditions de logement, mais qu'effectivement on ne dispose pas de la nationalité fine au RGP de 1999.

René Tabouret pose la question de l'impact des déménagements, qui peut être très important. Edmond Préteceille convient que la mobilité géographique entre les deux derniers recensements en Ile de France est de l'ordre de 30 % au niveau des communes. Mais il y a une stabilité des espaces malgré cette mobilité, car ceux qui partent sont souvent remplacés par des gens qui leur ressemblent beaucoup. Marie-Christine Jaillot estime qu'il serait intéressant de travailler sur cette question de la mobilité dans d'autres agglomérations de province. Catherine Rhein pense que pour comprendre l'évolution d'un système de classes sociales, il faut passer par la structure démographique des ménages.

Antoine Haumont relève que la structuration sociale de l'espace francilien observée aujourd'hui remonte aux années 1970, après la production de masse du logement des années 1950-60. Dans cette hypothèse, une variable très importante est la différenciation des filières d'accès au logement, logement social d'une part, diverses formes de propriété d'autre part. Qu'en est-il de la variable logement social ?

Edmond Préteceille précise que la variable HLM a un lien significatif avec les résultats par CSP dans la mesure où certains des quartiers populaires ont une proportion importante de logements HLM – jusqu'à 80 % dans les types d'espaces les plus ouvriers. Mais on ne peut pas faire une corrélation complète car une part notable du parc HLM se trouve présente dans d'autres types d'espaces. Par ailleurs, l'accession à la propriété s'est beaucoup répandue et banalisée. Quant aux permanences historiques des oppositions de classes, c'est au XIX<sup>e</sup> siècle qu'il faudrait remonter pour comprendre la genèse des structures actuelles. Catherine Rhein ajoute que la polarisation est-ouest de Paris remonte à la Restauration.